

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	13^{eme}
Nom de site	MASSENA_CHEVALERET	Numéro	17U7
Adresse du site	3-9, rue du Chevaleret	Hauteur	R+10 (30,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) avec changement des six antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/07/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/08/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 5°, 152° et 260°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m.	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 5° <4V/m - 152° <2V/m - 260° <5V/m 5G : 5° <2V/m - 152° <2V/m - 260° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	34,98 m azimuts 5° et 260° ; 35,48 m azimut 152° pour les antennes à faisceau fixe 34,98 m azimuts 5° et 260° ; 35,48 m azimut 152° pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Remplacement des 6 antennes panneaux existantes par 6 nouvelles antennes, 3 antennes panneaux azimuts 5°, 152° et 260° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux en 5G pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Les antennes seront implantées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact visuel.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

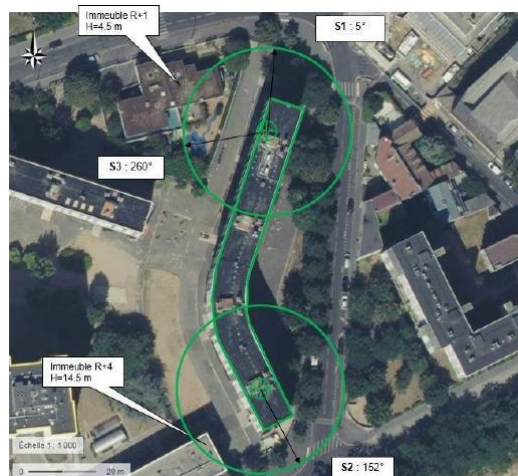
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Entrepreneur individuel garde d'enfants - ESTELLE NGUYEN ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	15 RUE LEO FRANKEL, 75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT	17.5	Non	116.00	< 1.00
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LOUISE BOURGEOIS ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - ECOLE ELEMENTAIRE	19 RUE LOUISE BOURGEOIS, 75013 PARIS 13E	40.5	Non	60.36	< 1.00
BAT PETITE ENFANCE ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	1 RUE EUGENE OUDINE, 75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT	4.5	Non	11.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 5, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 152, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 260, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 5°	Azimut 152°	Azimut 260°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 1 et 2	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	28.50	28.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 5°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 152°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 5°	Azimut 152°	Azimut 260°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	28.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 5°



Azimut 152°



Azimut 260°

